

---

rappports avec les États-Unis. Il se peut même que la chose vous préoccupe. À mon avis, il n'y a cependant aucune raison de s'alarmer. Nos relations avec les États-Unis ne nuiront pas à celles qui nous lient à la France ou à d'autres partenaires commerciaux. Tout au contraire, des relations plus étroites avec les États-Unis peuvent signifier davantage de possibilités en ce qui a trait à nos échanges. Prenons, à titre d'exemple, le programme de rééquipement de nos Forces armées. Six nouvelles frégates ont été commandées pour notre marine, nous évaluons des propositions en vue de la mise en place d'un système de défense aérienne à faible altitude pour nos bases d'Allemagne, et d'autres besoins se feront jour. Les firmes qui recevront des contrats dans le cadre de ce programme sont celles qui ont des investissements suffisants au Canada et qui peuvent assurer un important transfert de technologie. Par ailleurs, les sociétés établies au Canada peuvent également être soumissionnaires sur les marchés de défense américains en vertu de notre programme de partage de la production de matériel de défense avec les États-Unis.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'expansion de notre coopération économique bilatérale peut aussi passer par une coopération plus étroite dans des pays tiers. J'ai demandé à mes fonctionnaires d'en examiner la possibilité et il semble y avoir beaucoup de secteurs où une telle coopération franco-canadienne pourrait être très viable.

Bref, il y a beaucoup à faire pour redonner aux échanges commerciaux entre la France et le Canada une place digne de nos liens culturels et humains. Il y a beaucoup à faire, mais nous sommes maintenant disposés, que dis-je, nous nous sommes engagés à le faire.